



## Donner un deuxième prénom a mes enfants

-----  
Par Visiteur

A qui dois je m'adresser et quel sont les demarche a faire, pour pouvoir donner un 2ème prénom a mes quatre enfants, bien sur il garde le prénon de naissance mais je voudrait que mon aîné porte le prénom de mon père en second mes trois autres ont des prénom qui sont sujet de moquerie quant on part dans mon pays de naissance, je voudrais qu'il puisse avoir un second prénom d'origine portugaise, si vous pouver m'informer des demarche a suivre je vous serai reconnaissante, merci

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

a qui dois je m'adresser et quel sont les demarche a faire, pour pouvoir donner un 2ème prénom a mes quatre enfants

Votre demande doit être adressée au juges aux affaires familiales. Il faut savoir que si l'un des vos enfants est agé de plus de 13 ans son consentement personnel sera requis.

Le souci est que vous devez justifier d'un intérêt légitime.

Le fait que vos enfants soient sujet de moquerie du fait de leurs prénoms dans un pays dans lequel ils ne résident pas, risque de ne pas être considéré comme un motif légitime.

Cordialement